



PROJET MILLENNIUM

FACILITER LES ÉCHANGES D'INFORMATIONS POUR LUTTER CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE TRANSNATIONALE EURASIATIQUE

Le projet Millennium a pour principaux objectifs l'identification et le démantèlement des grands groupes criminels et de leurs réseaux ainsi que la désorganisation de leurs activités. Sa méthode pour atteindre ces objectifs repose sur l'amélioration de la collecte, du partage et de l'analyse des données ; l'appui opérationnel et le soutien aux enquêtes ; ainsi que le renforcement des capacités et la formation.

Criminalité organisée eurasiatique

Les groupes criminels eurasiatiques sont pour la plupart originaires d'Europe de l'Est et du Caucase. Ils commettent divers types d'infractions et sévissent en Europe occidentale, centrale et du Nord, ainsi qu'en Amérique du Nord et au Moyen-Orient.

Tous ces groupes se livrent à des activités criminelles fortement structurées. Certains bénéficient de la protection de fonctionnaires corrompus ou influencés par la criminalité qui les mettent à l'abri de la loi.



« Voleurs dans la loi »

Les « voleurs dans la loi », encore appelés « voleurs professant le code », se trouvent au sommet de la hiérarchie criminelle, et ils exercent une influence et un contrôle sur des groupes perpétrant des infractions relevant des catégories suivantes :

- trafic de drogues, traite d'êtres humains, trafic de véhicules et trafic d'armes à feu;
- meurtre commandité;
- extorsion;
- criminalité financière et blanchiment d'argent.

Pour les pays participant au projet Millennium, les « voleurs dans la loi » constituent un domaine d'enquête prioritaire.

Ils versent une contribution à « l'obshak », une caisse commune de plusieurs milliards. Les fonds sont investis sur les marchés financiers, dans l'immobilier et dans des sociétés, et ils sont gérés par les membres les plus hauts placés et les plus influents.

Cet argent est investi dans des sociétés légitimes – les « voleurs dans la loi » exercent souvent une influence forte sur les activités d'un secteur spécifique et peuvent le contrôler – ainsi que dans des sociétés-écrans utilisées pour le blanchiment d'argent. En d'autres termes, ces fonds criminels sont générés et distribués par des canaux légaux et illégaux, avec des répercussions sur l'économie mondiale.

Soutien aux enquêtes

Des outils ont été mis au point dans le cadre du projet Millennium pour aider les pays membres d'INTERPOL à partager des renseignements et des informations opérationnelles en toute sécurité à travers leurs Bureaux centraux nationaux (B.C.N.). L'équipe du projet Millennium évalue régulièrement la situation de la criminalité organisée eurasienne et rédige des rapports d'analyse en s'appuyant sur ces données.

Elle participe également aux cellules de crise déployées pour soutenir des enquêtes en matière de criminalité organisée transnationale eurasiatique, notamment concernant le trafic d'armes à feu et de stupéfiants, les cambriolages, les vols aggravés, ainsi que d'autres formes de grande criminalité organisée.

Fichier d'analyse

Le fichier d'analyse criminelle du projet Millennium permet le traitement efficace d'une plus grande quantité d'informations à des fins d'analyse criminelle. En partageant de manière proactive leurs renseignements et en alimentant le fichier d'analyse, les polices se donnent plus de moyens pour agir localement en s'appuyant sur des données mondiales.

La liste des « voleurs dans la loi » est un produit essentiel destiné aux B.C.N. des pays participants. Le fichier d'analyse renferme des données sur les membres de haut rang de groupes criminels organisés russophones.

Il s'agit d'un produit unique qui offre à nos pays membres un éventail complet de fonctionnalités techniques additionnelles mises

à jour pour garantir sa valeur et sa pertinence. La fonctionnalité du fichier d'analyse criminelle du projet Millennium a été également mise en œuvre conformément au Règlement d'INTERPOL sur le traitement des données et le cadre juridique dans lequel il s'inscrit.

En 2023, INTERPOL a présenté une nouvelle interface visuelle du fichier aux pays membres. Cette interface a été conçue de manière à être adaptative et offre une fonctionnalité de visualisation sur la carte pour afficher des tendances nettes. Elle est plus performante et conviviale, en plus d'être dotée d'outils et de fonctions d'analyse de pointe. Les fonctionnalités techniques telles que le module de recherche, les graphiques et d'autres champs additionnels y ont été également ajoutées dans le but de garantir sa valeur et sa pertinence actuelles.

Key statistics

En date de mars 2024 :

1 148 notices en cours de validité.

1 661 diffusions en cours de validité.

- 476 notices rouges et 376 diffusions rouges pour demander la localisation et l'arrestation de personnes recherchées.
- 647 notices vertes et 120 diffusions vertes contenant des mises en garde et des renseignements sur les éventuelles menaces.
- 24 notices bleues et 1 165 diffusions bleues pour recueillir des informations complémentaires.
- 1 notice jaune pour aider à retrouver des personnes disparues.

610 messages envoyés via le réseau I-24/7 en 2023 - 2024 dans le cadre du projet Millennium.

Groupes de travail

Un groupe de travail se réunit régulièrement dans le cadre du projet Millennium afin que les membres des services chargés de l'application de la loi puissent partager leurs expériences, échanger des renseignements et identifier les nouvelles tendances ainsi que les modes opératoires des groupes criminels dans les régions concernées.

Ce groupe de travail s'est réuni au Secrétariat général d'INTERPOL en avril 2024 et en avril 2023 ; à Brasilia (Brésil) en mai 2022 ; à Madrid (Espagne) en décembre 2021 ; à Salzbourg (Autriche) en avril 2019 ; à Lviv (Ukraine) en mai 2018 ; et à Moscou (Russie) en juin 2017.



INTERPOL

General Secretariat
200 Quai Charles de Gaulle
69006 Lyon, France
Tel: +33 4 72 44 70 00
www.interpol.int